

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caisse d'Épargne et BPCE Partenaire Conseil lancent une offre de conseil stratégique dédiée aux collectivités locales

Paris, le 18 novembre 2025

A l'occasion du Salon des Maires, Caisse d'Épargne, partenaire historique et 1^{er} banquier privé des collectivités locales, lance avec BPCE Partenaire Conseil une offre d'accompagnement stratégique ciblé, répondant aux enjeux de transformation des acteurs publics et territoriaux. L'objectif est de leur permettre de gagner en performance et de renforcer leurs capacités d'investissement à travers trois prestations clés : le « **Diagnostic de Performance 360°** » pour évaluer leur performance globale, l'« **Audit des Satellites** » pour optimiser le pilotage des organismes associés et le « **Diagnostic RH** » pour engager la transformation de la fonction RH.

Face à une équation budgétaire de plus en plus complexe, les collectivités territoriales se situent à un moment charnière. Elles doivent concilier des investissements nécessaires, tels que ceux liés à la transition écologique, au développement d'infrastructures et au maintien de services publics, tout en répondant à une exigence accrue de maîtrise des dépenses.

Pour répondre à ces défis, Caisse d'Épargne met à profit sa connaissance approfondie des enjeux locaux et s'associe à l'expertise de BPCE Partenaire Conseil sur des projets de transformation. Ensemble, ils proposent une offre de conseil adaptée aux besoins spécifiques des collectivités tenant compte des réalités territoriales.

Cette nouvelle offre se décline en trois prestations :

La première, le « **Diagnostic de Performance 360°** », s'adresse aux collectivités de 10 000 à 35 000 habitants. Ce diagnostic permettra de dresser un état des lieux précis de la performance territoriale, couvrant tous les aspects, de la situation financière aux pratiques managériales en passant par l'analyse des processus opérationnels et l'évaluation des compétences disponibles. L'objectif, avec cet outil, est de permettre aux décideurs de mieux comprendre où se situent leurs véritables marges de manœuvre.

La deuxième prestation, l'« **Audit des Satellites** », vise à sécuriser le pilotage des missions confiées aux entités associées à la collectivité. Dans un paysage territorial marqué par la multitude d'acteurs et de niveaux de gouvernance, cet audit permettra d'optimiser les ressources et d'améliorer la qualité des services rendus, tout en respectant les contraintes réglementaires.

Enfin, le « **Diagnostic RH** » met l'accent sur la dimension humaine et managériale des collectivités. La vague de départs en retraite qui s'annonce offre l'opportunité de repenser l'organisation du travail, les métiers de la fonction publique territoriale, et les modalités d'exercice des missions de service public. En améliorant les conditions de travail et en simplifiant les processus, les collectivités pourront renforcer à la fois l'efficacité de leur service public et le bien-être de leurs agents.

Pour Sylvain Vial, directeur du Développement Caisse d'Épargne : « A travers cette nouvelle offre, Caisse d'Épargne réaffirme son engagement à soutenir les collectivités locales face à des défis majeurs, tels que la transition écologique, le financement des infrastructures et la gestion rigoureuse des budgets. En alliant notre connaissance fine des besoins des territoires et l'expertise stratégique de BPCE Partenaire Conseil, les collectivités peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement ciblé pour améliorer leur performance globale, optimiser leurs ressources, engager leurs projets de transition tout en répondant aux attentes de leurs citoyens. »

Pour Jean-Marie Passelande, président de BPCE Partenaire Conseil : « *BPCE Partenaire Conseil s'engage auprès des Caisses d'Epargne pour lancer une offre de conseil singulière au service des collectivités territoriales. Cette offre s'appuie sur nos forces, notre expertise de conseil et notre connaissance des collectivités locales avec l'ambition de renforcer encore la performance économique et le rayonnement de nos territoires* ».

À propos de BPCE Partenaire Conseil

BPCE Partenaire Conseil est la structure de conseil à destination des ETI, PME et Institutionnels, créée en joint-venture par le Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France, et Eurogroup Consulting, cabinet de conseil français indépendant spécialisé en stratégie et transformation. Indépendant et implanté dans les territoires, BPCE Partenaire Conseil garantit des recommandations objectives et adaptées aux besoins spécifiques des dirigeants sur leurs enjeux de croissance, de performance, de développement, de transformation ou encore de gestion de crise.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e de la zone euro par les fonds propres.

Contact presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne Contact Eurogroup Consulting

Fanny Kerecki: 01 40 39 68 21 / 06 17 42 16 33
fanny.kerecki@bpce.fr - groupebpce.com

caisse-epargne.fr

Tania Rosilio : 06 46 46 75 37
tania.rosilio@eurogroupconsulting.com
Eurogroupconsulting.com

